

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2B

Plan de zonage
Zones bâties

Echelle : 1 / 2 000e

*Vu pour être annexé à l'arrêté du

Cachet de la Mairie et
Signature du Maire :

décidant de la mise à enquête du
Plan Local d'Urbanisme"



GÉOGRAM sarl
16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

Les zones urbaines

Les zones urbaines (dites zones U) sont des zones urbanisées ou en cours d'urbanisation dans lesquelles les capacités des équipements publics existants ou en cours de réalisation permettent d'admettre immédiatement des constructions.

Sur le territoire de CUCHERY, on distingue :

- La zone UC : Zone urbaine correspondant aux zones d'habitat. Elle comprend un secteur UCzh, au niveau des zones bâties à dominante humide et un secteur UC correspondant au secteur d'implantation du futur pôle scolaire ;
- La zone UX : Zone affectée au développement économique, accueillant des activités artisanales et commerciales.

Les zones agricoles

La zone A comprend les secteurs des territoires communaux, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

La zone agricole comporte les secteurs suivants :

- Le secteur Aa, correspondent à la zone appellation ;
- Le secteur Ab, au niveau de la zone à dominante humide.

Les zones naturelles et forestières

La zone N correspond en effet aux secteurs des territoires communaux, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

La zone naturelle comporte les secteurs suivants :

- Le secteur Ni correspond un secteur dédié aux loisirs ;
- Le secteur Nzh correspond à la zone naturelle à dominante humide.

Tableau des emplacements réservés

N°	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Bassin de rétention	3 850m²	Commune de Cuchery
2	Bassin de rétention	770m²	Commune de Cuchery
3	Bassin de rétention	1 930m²	Commune de Cuchery

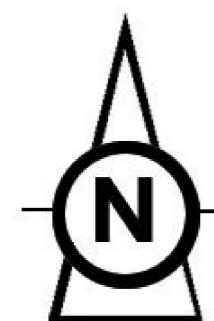
Légende

Plan de zonage

- Limites communales
- - - Limites du zonage
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- Chemins inscrits au Plan Départemental de Randonnée

Plan de Prévention du Risque Naturel Mouvement de terrain

- B1 / Secteurs d'aléas faibles à moyens (développement possible sous conditions)
- R1 / Zones d'aléas forts (Zone d'interdiction stricte)
- R2 / Secteurs d'aléas moyens sur versant (Zone d'interdiction stricte sauf usage agricole et viticole)
- R3 / Secteurs d'aléas moyens sans enjeux particuliers
- R4 / Secteurs d'aléas faibles (sans vocation au développement de l'urbanisation)
- Zone tampon



0 100 200 m

